



**« Action d'Accompagnement pour le Développement du Conseil Consultatif
Régional des Personnes Accueillies /Accompagnées de Midi-Pyrénées »**

Réunion de travail autour de la convention régionale

11 janvier 2015

Présent-e-s : Aldo Maggiore (CCRPA MP), Younes Jebli Alami (CCRPA MP), Teresa Catorze (CCRPA MP) , Valentin Peinado (CCRPA MP), Régis Barbau (FNARS MP).

Invitées : Sylvie Tavier (DRJSCS LR/MP), Nathalie Diallo (DRJSCS LR/MP),

Excusé-e-s : Dominique Le Guen (CCRPA MP), Hanane Bendida (CCRPA MP).

Objectif initial de la réunion :

- Définir un socle et des supports de communication communs dans l'objectif de préparer les visites des représentants du CCRPA au sein des départements.

Contenu des échanges :

- Valentin : Il est souvent fait référence au terme de membres actifs, du « cercle des anciens », de « noyau dur » du CCRPA. Qui sont-ils ? Qu'est-ce qui les différencie des délégués élus en termes de fonction/rôle ?
- Younes : Les « anciens » sont les personnes actives et permanentes au sein du CCRPA. Cette légitimité leur est donnée par le temps qu'ils consacrent à l'activité de l'instance.
- Aldo : Lecture d'un texte co-écrit par Aldo, Younes, avec la participation de Valentin).

Principaux éléments issus du texte (*prise de note non exhaustive à compléter par la lecture de la version originale*) :

- ✓ Proposition de composition du « comité d'éthique » : Le comité d'éthique qui est en naissance sera composé des « anciens », des délégués élus, et de représentants élus dans chaque département.
- ✓ Proposition d'objectifs du comité d'éthique :
 - Aller vers, connaître, se faire connaître
 - Mise en place de rencontres, suivi, lien avec les territoires des différents départements
 - Lieu de réflexion et d'échange sur les actions passées, présentes, et à venir du CCRPA : suivi au plus près des actions
 - Retravailler et porter les contributions faites par le CCRPA depuis son existence
- Valentin / Younes : Débat sur la définition d'un comité d'éthique. Pour Valentin, ce doit être une instance de contrôle des actions, et non pas une instance de mise en

place d'action ; Pour Younes, il s'agit d'un nombre de règles que se fixe un collectif, ainsi que des objectifs, comme par exemple le fait de viser l'indépendance du CCRPA à moyen terme.

- Régis : Besoin de distinguer et de définir les différents termes compris dans la convention qui correspondent (« comité d'éthique », « réunion mensuelle », mise à disposition hebdomadaire d'une salle de réunion).
- Sylvie Tavier :
 - 1) Rappel des objectifs de la convention, et point d'étape sur leur atteinte
 - ✓ Fournir un lieu de réunion une demi-journée par semaine, équiper ce lieu : réalisé seulement en partie
 - ✓ Créer une adresse mail : réalisé en partie, des éléments restent à préciser (notamment la transmission des codes d'accès aux seuls délégués pour le moment)
 - ✓ Réunion mensuelle (liée à l'activité : planification des déplacements, qui va où ? De combien de budget disposons-nous? Quelles avances de frais sont nécessaires ?)
 - ✓ Mettre en place une veille (mettre à disposition des membres du CCRPA de la documentation sur la participation et les sujets en lien avec la participation, faire état des chantiers/projets auxquels pourraient participer les membres du CCRPA ?)
 - ✓ Création d'un comité d'éthique et de bonnes pratiques
 - ✓ Soutien et appui dans la dynamique de la nouvelle région Midi-Pyrénées Languedoc/Roussillon
 - 2) Précision sur les termes de la convention : La convention régionale est la retranscription des besoins exprimés par les membres actifs à partir de l'expression des besoins par les membres actifs du CCRPA, afin de soutenir leurs actions.
- Aldo :
 - 1) Point sur les demandes récurrentes toujours pas satisfaites :
 - ✓ Carte de visite pour les délégués élus
 - ✓ Liste des structures d'hébergement de la région
 - ✓ Impression de tous les documents envoyés en pièce jointe des mails
 - 2) Projet d'organiser la seconde journée thématique de 2016 avec le CCRPA de Languedoc-Roussillon (sur deux jours pendant un WE comme ils ont l'habitude de le faire)
 - 3) Proposition d'inviter Katarzyna Halassa (chargée de mission Armée du salut – porteur du CCPA National) au prochain CCRPA
- Régis : Précision sur les points d'insatisfaction :
 - ✓ Question de l'achat du matériel : Une liste de matériel avait été imprimée pour permettre aux personnes de participer au choix du matériel lors de la réunion de ce jour
 - ✓ Les cartes de visite n'ont pas été réalisées dans l'attente de l'obtention de numéro de téléphone dédié pour les délégués
 - ✓ La liste des structures d'hébergement avait été imprimée pour servir de support à la réunion du jour (qui avait pour objectif initial la définition d'une communication commune et la préparation des déplacements des membres du CCRPA).
- Younes : Précision quant aux besoins bureautiques et informatiques :
 - Un dictaphone pour enregistrer les réunions
 - Un disque dur externe pour constituer une bibliothèque sonore
 - Des clefs usb
 - Du matériel bureautique classique (papier, chemise, dosseirs etc.)

En exergue

Ordre du jour de la prochaine rencontre (prévue le 25 janvier) :

- Définir un socle et des supports de communication communs dans l'objectif de préparer les visites des représentants du CCRPA au sein des départements.
- Planifier et organiser les représentations et visites
- Assoir la légitimité du « collège des membres actifs »